MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION

GUIDE DES ÉTUDES

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France

Université de Lille

Table des matières

Présentation générale du projet de formation 2
Présentation de la maquette de formation 4
Modalités d'évaluation de connaissances et de compétences 5
BCC 1 – Consolider et enrichir son expertise disciplinaire 7
Expertise disciplinaire 7
Langue vivante étrangère (LVE) 9
BCC 2 – Concevoir et conduire son enseignement pour la classe 11
Didactisation des éléments scientifiques pour la classe et au CDI 11
Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline 13
Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires 15
BCC 3 – S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel 17
Agir dans un cadre institutionnel 17
Adapter ses pratiques pédagogiques au contexte 20
BCC 4 – Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques 23
Préparer et exploiter le stage 23
Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche 26
Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles 28
Contacts 30

Présentation générale du projet de formation

Vous êtes lauréats du CAPES, CAPEPS, CAPET ou CAPLP : toutes nos félicitations ! Conformément aux changements introduits par la réforme de la formation initiale de 2026, vous devez maintenant suivre et obtenir le master Enseignement et Education (M2E) mention professorat du 2nd degré qui a pour ambition de vous délivrer une formation universitaire solide et de continuer à vous former à votre futur métier.

Ce guide des études du master M2E a pour vocation de constituer un outil de travail essentiel pour chacun d'entre vous : il doit vous aider à comprendre les tenants et les aboutissants de votre formation, à en connaître les objectifs visés, les connaissances et compétences qui seront travaillées durant ces deux années et les attendus de fin de formation.

C'est donc un outil de référence qui vous accompagnera durant ces deux années de formation et vous conduira vers la réussite du master et de votre entrée dans le métier de professeur du second degré.

La formation en master M2E à l'INSPE de l'Académie de Lille Hauts-de-France respecte l'ensemble des éléments du cadrage national défini par l'arrêté du 12 janvier 2026[1] et prend appui sur le référentiel de formation du professorat du second degré publié dans le Bulletin officiel spécial n° 1 du 28 mai 2026[2]. Ce référentiel de formation définit les objectifs de fin de formation, décline les contenus d'enseignement et structure le continuum de formation qui permettront le développement progressif des compétences professionnelles des futurs professeurs du second degré.

La maquette de formation du master M2E mention « Professorat du second degré » se compose de 4 BCC (Blocs de connaissances et de compétences) qui s'appuient en M1 sur 12 semaines de stage de pratique accompagnée, réalisées en collège et/ou lycée, et en M2 sur un stage en responsabilité à mi-temps dans un établissement du second degré :

- Le BCC 1 s'intitule « Consolider et enrichir son expertise disciplinaire ». Il a pour finalité la consolidation et l'approfondissement des savoirs disciplinaires, en lien avec les programmes scolaires que vous devrez enseigner. Une UE de LVE (Langue vivante étrangère) figure également dans ce BCC.
- Le BCC 2 se nomme « Concevoir et conduire son enseignement pour la classe ». Ce deuxième bloc a pour finalité l'acquisition des savoirs didactiques liés à la discipline d'enseignement et la maitrise des stratégies pédagogiques. Au fil des deux années de master, vous apprendrez à concevoir et mettre en œuvre des situations propices aux apprentissages des élèves, intégrant notamment les outils numériques.
- Le BCC 3 s'intitule « S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel ». Ce bloc vise l'acquisition des compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice et dans le cadre des valeurs et des principes attachés au service public d'éducation.
- Le BCC 4 « Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques » renvoie à la nécessité de vous engager dans une dynamique de développement professionnel continu, fondée notamment sur la recherche, à travers la réalisation d'un mémoire de master.

Ces quatre BCC structurent une formation dont tous les éléments sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré. Vous serez invités tout au long de la formation à tisser des liens entre ces différents blocs de compétences afin de vous permettre de développer une vision

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053368704
[2] https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Special1-0

systémique du métier, et de l'appréhender dans une visée humaniste, émancipatrice et vectrice d'égalité des chances pour vos élèves.

Avec tous nos souhaits de deux années de formation riches et fructueuses.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF

Présentation de la maquette de formation

Master 1 M2E Professorat du 2nd degré					
		Heures Semestre 1	ECTS	Heures Semestre 2	ECTS
	Eléments de formation	241	30	286	30
BCC 1 - Consolider et enrichir son expertise disciplinaire		**85**	12	**115**	12
UE 1.1	Expertise disciplinaire	70	10	100	11
UE 1.2	LVE	15	2	15	1
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		**60**	6	**70**	6
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe			70	6
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe	35	3	35	
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline	25	3	25	
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires			10	
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		**50**	6	**57**	6
UE 3	S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel			57	6
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel	30	3	27	
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte	20	3	30	
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		**46**	6	**44**	6
UE 4	Stage et réflexivité	46	3		
UE 4	Développer sa réflexivité professionnelle			44	6
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage	9		9	
EC 4.1.2	Stage (1/3 tps en M1; mi-tps en M2)				
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche	18		18	
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles	19	3	**17**	
EC 4.3.1	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles			15	
EC 4.3.2	Suivi mémoire			2	

Modalités d'évaluation de connaissances et de compétences

Master 1 M2E Professorat du 2nd degré- Parcours Documentation						
		ECTS	Evaluation initiale			Evaluation 2nd chance
	Total master 1	60	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Contenu de l'épreuve	
	Total semestre 1	30				
BCC 1 - Consolider et enrichir son expertise disciplinaire		12				
UE 1.1	Expertise disciplinaire	10	Ecrit	3 heures	Histoire des SIC et concepts clés en SIC : Réponses problématisées à des questions de connaissance	
			Production orale	à définir au sein des cours	Anthropologie des savoirs, sciences et participation	
			Production de groupe	à définir au sein des cours	Documents et documentation	
UE 1.2	LVE	2	Dossier	20'	Dossier individuel (remis à une date fixée au calendrier commun) composé des documents oraux et écrits réalisés par les étudiant·es dans le cadre des cours de langue du semestre et représentant le travail des étudiant·es dans chaque activité langagière en réponse à des tâches attribuées par l'enseignant·e référent·e et rendant compte d'un niveau B1+. Les documents fournis peuvent revêtir différentes formes : textes, fichiers son / vidéo, hyperliens vers les productions en ligne, etc. Le travail personnel, dont il sera rendu compte à travers un journal de bord, sera également valorisé.	L'évaluation de 2nd chance est positionnée en fin d'année et concerne les étudiants qui n'ont pas acquis les compétences attendues tout au long de l'année
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		6				
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe	3	Ecrit de conception de séance	4h		
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline	3				
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		6				
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel	3	QCM	30 minutes		
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte	3	Ecrit sur table	1h30	analyse d'une situation professionnelle	
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		6				
UE 4	Stage et réflexivité	3				
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage		Ecrit	2h	Analyse d'une situation d'enseignement	
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche					
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles	3	Dossier		Dossier de 4 à 6 pages	

	Total semestre 2	30						
BCC 1 - Consolider et enrichir son expertise disciplinaire		12						
UE 1.1	Expertise disciplinaire	11	Ecrit	3 heures	Liberté d'expression et droit d'auteur : Réponses problématisées à des questions de connaissance	Ecrit	Travail à remettre sur un espace de dépôt	Amélioration de l'écrit avec prise en compte des pistes suggérées par la correction de la première version.
			Production de groupe à présenter à l'oral	à définir au sein des cours	Littératures et lectures au CDI	La production est accompagnée pendant le cours et réajustée au fur et à mesure		
			Ecrit	4 heures	Politique documentaire : preuve de connaissance de la notion et conception d'un plan d'action	Ecrit	Travail à remettre sur un espace de dépôt	Amélioration de l'écrit avec prise en compte des pistes suggérées par la correction de la première version.
UE 1.2	LVE	1	Dossier		Dossier individuel (remis à une date fixée au calendrier commun) composé des documents oraux et écrits réalisés par les étudiant-es dans le cadre des cours de langue du semestre et représentant le travail des étudiant-es dans chaque activité langagière en réponse à des tâches attribuées par l'enseignant-e référent-e et rendant compte d'un niveau B2 et pouvant intégrer une dimension ETLV/EMILE. Les documents fournis peuvent revêtir différentes formes : textes, fichiers son / vidéo, hyperliens vers les productions en ligne, etc. Le travail personnel, dont il sera rendu compte à travers un journal de bord, sera également valorisé.	Dossier		Dossier amélioré (remis à une date fixée au calendrier) sur les recommandations de la correctrice ou du correcteur
BCC 2 - Concevoir et conduire son enseignement pour la classe		6						
UE 2	Concevoir et conduire son enseignement pour la classe	6						
UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe		Oral	10 min d'exposé et 10 min d'échange	Conception et analyse d'une séance. Evaluation commune UE 4.1 et UE 4.2	Oral	10 min d'exposé et 10 min d'échange	Conception et analyse d'une séance. Evaluation commune UE 4.1 et UE 4.2
UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline							
UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires							
BCC 3 - S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel		6						
UE 3	S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel	6						
UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel		Oral individuel et oral de groupe	Individuel: 10 à 15min En groupe:15 à 20 min		Oral individuel et/ou oral de groupe	Individuel: 10 à 15min En groupe:15 à 20 min	
UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogique au contexte							
BCC 4 - Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques		6						
UE 4	Développer sa réflexivité professionnelle	6						
UE 4.1	Préparer et exploiter le Stage		Oral	10 min d'exposé et 10 min d'échange	Conception et analyse d'une séance. Evaluation commune BCC 2	Oral	10 min d'exposé et 10 min d'échange	Conception et analyse d'une séance. Evaluation commune BCC 2
UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche							
UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles		Ecrit et oral		Rapport d'étape de 10 pages minimum + mots clés	Ecrit et/ou oral		Amélioration du rapport d'étape selon indications du directeur de mémoire
				Oral: 15 minutes minimum	Présentation orale		Oral: 15 minutes minimum	Présentation du cadre théorique du mémoire, individuelle, au directeur de mémoire.

BCC 1 – Consolider et enrichir son expertise disciplinaire

UE 1.1	Expertise disciplinaire

1- Objectifs poursuivis

Ce cours vise l'acquisition des savoirs théoriques nécessaires à l'exercice du métier de professeur documentaliste. Ces savoirs sont issus principalement des Sciences de l'information et de la communication articulés aux sciences de l'éducation.
Ces savoirs sont organisés sur les différents semestres afin de couvrir les 3 grands domaines des missions des professeurs documentalistes : la culture de l'information et des médias, l'organisation et la mise à disposition des ressources documentaires au sein du CDI et de l'établissement scolaire, l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.
Ces trois grands domaines se déploient dans les différents volets de la politique documentaire que le professeur documentaliste met en œuvre et contribue à définir.
Le contenu de ces cours vise aussi une connaissance approfondie des médias et de l'information essentielle à la capacité à concevoir et à mettre en œuvre un enseignement ayant pour objectif l'acquisition d'une culture de l'information par les élèves et le développement de leur esprit critique.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (70h)

Histoire des SIC et Concepts clés en SIC pour le métier de professeur documentaliste : Qu'est-ce que les SIC ? Théorie de l'information et cybernétique. Le collège invisible, l'école de Palo Alto. École de Francfort et industries culturelles. Structuralisme et sémiologie. Espaces publics. Les « effets des médias », de la mass communication research aux culturals studies. Sociologie des usages. Médiations. Lieux de savoirs /bibliothèques.

Cultures juvéniles et cultures informationnelles : Panorama des pratiques juvéniles et informationnelles. Adolescents et réseaux sociaux. Pratiques médiatiques juvéniles et société. Médias numériques et médias traditionnels. Usages de l'information. Pratiques médiatiques, adolescence et socialisation. Usages de l'intelligence artificielle générative. Économie de web, économie de l'attention. Violences, harcèlement, encadrement des pratiques médiatiques juvéniles.

Théories des apprentissages et appropriation de l'information : Apprentissages et objectifs d'apprentissage, connaissances primaires et secondaires. Médiation documentaire, médiation informationnelle au CDI. Temps et contextes d'apprentissage au CDI. Recherche d'information et recherche documentaire. Nouveaux enjeux : compétences psychosociales et culture commune au XXIe siècle. Courants, démarches, méthodes, techniques et outils pédagogiques

Documents et documentation : Histoire des documents et de la documentation, des premiers écrits à l'ère numérique, appropriation des notions en SIC. Documentariser, redocumentariser pour enseigner en tant que professeur documentaliste au XXI e siècle.

Anthropologie des savoirs, sciences et participation : Construction des savoirs comme processus historique et collectif. Sciences participatives, participation culturelle et vulgarisation scientifique. Applications pour un CDI collectif et participatif.

Semestre 2 (100h)

Littératures et lectures au CDI - Lectures et communautés de pratiques : Collections en littératures classique et contemporaine au CDI. Littérature de jeunesse. Développement du goût de lire et compétences en lecture au XXI e siècle. Complémentarité entre culture de l'imprimé et culture numérique pour développer le goût de lire au CDI. Notions liées aux pratiques de lecture adolescentes dans le contexte du XXIe siècle.

Liberté d'expression et droit d'auteur : contenu, limites et encadrement de la liberté d'expression. Droit d'auteur : principes et exceptions. Respect de la liberté d'expression et du droit d'auteur dans le métier de professeur documentaliste

Analyse critique des médias, de l'information et de leurs technologies : Acquisition d'une littératie numérique et d'une translittératie à l'école. Éléments de sémiotiques et cultures visuelles.

Élaboration et conduite d'une Politique documentaire en établissement scolaire et EMI : Histoire et appropriation de la notion de politique documentaire. Articulation des différents volets de la politique documentaire et des compétences professionnelles du professeur documentaliste : formation et enseignement, accès aux ressources, politique d'acquisition et d'actualisation, politique de lecture, veille et communication professionnelle. Articulation entre l'action en politique documentaire et la mise en œuvre d'une progression des apprentissages en EMI.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Appropriation des connaissances notamment en SIC et capacité d'articulation avec le métier de professeur documentaliste.

Capacité à mobiliser les connaissances pour devenir un.e professeur.e documentaliste réflexif et mettre en œuvre les missions du professeur documentaliste.

4- Bibliographie indicative

Les ouvrages de la bibliographie programme du concours constituent une première liste d'ouvrages incontournables. https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-1402

Cette bibliographie sera complétée par chaque enseignant au sein des différents cours.

UE 1.2	Langue vivante étrangère (LVE)

1- Objectifs poursuivis

Le module LVE vise à développer les compétences à communiquer en langue étrangère dans une perspective actionnelle où la langue est considérée comme un moyen d'action sociale et professionnelle.

Le niveau visé est le B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour tou•tes les futur•es enseignant•es (arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation).

Le module a pour objectifs de :

- Renforcer les compétences langagières en **compréhension, production, interaction et médiation**, à l'oral comme à l'écrit, autour de tâches définies dans une approche par projets pour les étudiants des parcours non linguistiques.
- Préparer les étudiant•es à des **usages professionnels de la langue**, en lien avec leur futur métier d'enseignant•e (y compris, le cas échéant, à l'ETLV, au DNL/EMILE et à la certification complémentaire en langue vivante) ;

Langues au choix des étudiant•es : allemand, anglais, espagnol, italien.

Mutualisation des enseignements, groupe selon filières et niveaux

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (15h)

Modalités de travail : en ½ TD, avec intégration des outils numériques.

- Réactivation et consolidation des compétences linguistiques générales
- Entraînement aux activités langagières du CECRL (compréhension, production, interaction, médiation)
- Travail sur des **situations de communication professionnelles**, en lien avec le contexte éducatif et culturel des aires linguistiques étudiées
- Approche par tâches et projets favorisant la coopération et l'interaction

Semestre 2 (15h)

Modalités de travail : en ½ TD, avec intégration des outils numériques.

- Approfondissement du travail engagé au semestre 1
    - Entraînement aux activités langagières du CECRL (compréhension, production, interaction, médiation)
    - Travail sur des situations de communication professionnelles, en lien avec le contexte éducatif et culturel des aires linguistiques étudiées
    - Approche par tâches et projets favorisant la coopération et l'interaction

- Le cas échéant : sensibilisation et préparation à l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV) ou à l'enseignement en DNL/EMILE (approche intégrée langue/discipline, didactisation de documents et supports disciplinaires, conception et simulation d'activités pédagogiques en langue étrangère, entraînement à la prise de parole professionnelle et à la médiation disciplinaire) ; initiation aux attendus de la certification complémentaire en langue vivante

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Axes de progressivité

- Maîtrise croissante de la langue dans toutes ses composantes, y compris les dimensions phonologiques et prosodiques
- Vers B2

Indicateurs de réussite

- Mobiliser les compétences linguistiques, culturelles et professionnelles au niveau B2 dans toutes les activités langagières

4- Bibliographie indicative

- **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL),** Conseil de l'Europe.
- Références réglementaires en vigueur :
  - Arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignement et éducation
  - Arrêtés et notes de service relatifs à l'ETLV (voie technologique) ;
  - Textes relatifs aux sections européennes et à l'enseignement d'une discipline non linguistique (DNL/EMILE) ;
  - Arrêté du 23 décembre 2003 modifié relatif à la certification complémentaire
  - Publications officielles du Bulletin officiel de l'Éducation nationale et ressources Éduscol.
- **Chaque enseignant**·e référent·e complétera cette liste à son gré en début de module (ouvrages de grammaire, de prononciation, manuels scolaires, documents authentiques, etc.)

5- Outils et certification

Sont également à la disposition des étudiant·es les dispositifs suivants :

⇒ Les ressources du Centre de Langues de l'Université de Lille : www.clil.univ-lille.fr
⇒ Un test d'auto-positionnement (eLAO) en ligne
⇒ La certification CLES (un passage par an/étudiant) : https://clil.univ-lille.fr/certifications/cles/

BCC 2 – Concevoir et conduire son enseignement pour la classe

UE 2.1	Didactisation des éléments scientifiques pour la classe et au CDI

1- Objectifs poursuivis

Ce cours vise à développer la capacité à concevoir un enseignement en Éducation aux Médias et à l'Information et en information documentation scolaire pour des élèves, de la sixième à la terminale et dans toutes les voies de formation (générale, technologique et professionnelle). Il a également pour objectif le développement de la capacité à gérer le CDI comme un lieu d'apprentissage et d'enseignement.
L'enseignement dispensé par les professeurs documentalistes concourt à l'acquisition d'une culture de l'information et des médias.
L'enseignement conçu par les professeurs documentalistes s'appuie sur une connaissance et une analyse solide des médias et de l'information et technologies qui s'y rapportent. Cet enseignement s'appuie aussi sur les pratiques réelles des élèves. Il s'agira donc dans ce cours d'articuler les connaissances vues en EC 1-1 à la conception de l'enseignement en EMI. Nous travaillerons ici à la didactisation des connaissances issues des SIC. Nous verrons que la pensée didactique du professeur documentaliste se déploie lors des temps d'enseignement programmés mais aussi dans la réflexion à propos des espaces, des ressources du CDI et de leur gestion.

Les élèves puis fonctionnaires stagiaires apprendront à concevoir, structurer, planifier des séquences d'enseignement en s'appuyant sur les programmes disciplinaires et sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils apprendront aussi à concevoir une progression des apprentissages en EMI qui s'appuient sur l'articulation d'apprentissages programmés, auto dirigés et fortuits qui peuvent se dérouler au CDI ou au sein d'autres espaces scolaires, afin de permettre l'acquisition d'une culture de l'information pour tous les élèves. Cette progression des apprentissages s'appuyant notamment sur des partenariats pédagogiques, les questions relatives à la conception d'un co enseignement seront aussi abordées.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (35h)

EMI, didactique de l'EMI et information documentation scolaire : savoirs, compétences, programmes scolaires et objets d'enseignement : Repères et notions sur le métier. Apports sur l'EMI, son histoire internationale et dans le système éducatif français. Savoirs, notions, compétences, programmes scolaires et objets d'enseignement.

CDI didactisé : Construire, traiter, valoriser les collections du CDI pour permettre aux élèves d'apprendre. Histoire des bibliothèques. Apports sur la notion de collection. Gestion des ressources au CDI. Accès aux ressources, médiation et valorisation. Approche centrée sur l'usager. Appui sur les observations des collections des CDI de stage.

Semestre 2 (35h)

Développer l'esprit critique : Enseignement et co enseignement de l'EMI. Apports sur la notion d'esprit critique, ses liens avec l'EMI et l'éducation à la citoyenneté. Développement de l'esprit critique et usages de l'IA-g. Étude des objets d'enseignements inclus dans les

programmes disciplinaires en lien avec le développement de l'esprit critique et conception de co enseignemnet visant le développement de l'esprit critique en EMI. Appui et échanges sur observations de temps de co enseignement en stage.

Politique documentaire et accueil pédagogique inclusif au CDI : articulation gestion des espaces, des ressources du CDI, accueil pédagogique au CDI et acquisition d'une culture de l'information pour tous les élèves. Complémentarité entre les espaces du CDI et les autres espaces scolaires. Inclusion et représentativité au CDI. Appui sur une observation des invariants de l'accueil pédagogique en CDI de stage. Échanges collectifs pour nourrir le développement des gestes professionnels de professeur documentaliste en politique documentaire.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 : → Capacité de mise en relation des savoirs en SIC et des référentiels, programmes scolaires.

→ Capacité à transformer les savoirs issus des SIC en savoirs scolaires

→ Capacité à construire, traiter, valoriser une collection à partir d'une situation pédagogique contextualisée.

Semestre 2 : → Capacité à concevoir un enseignement en EMI pour développer l'esprit critique des élèves

→ Capacité à établir un diagnostic et des perspectives d'action en politique documentaire en lien avec le stage.

La progression de l'UE vise à atteindre, tout au long de la formation en master, un niveau d'acquisition nécessaire pour débuter dans le métier concernant les compétences listées dans le référentiel des compétences des enseignants et spécifiquement des professeurs documentalistes.

4- Bibliographie indicative

Les ouvrages de la bibliographie programme du concours constituent une première liste d'ouvrages incontournables. https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-1402

Cette bibliographie sera complétée par chaque enseignant au sein des différents cours.

UE 2.2	Stratégies pédagogiques appliquées à la discipline

1- Objectifs poursuivis

Ce cours vise le développement de la capacité à mettre en œuvre son enseignement et penser la gestion du CDI pour faire acquérir aux élèves des connaissances et compétences informationnelles.

Ces connaissances et compétences informationnelles permettent aux élèves de se consacrer à des tâches cognitives qui mobilisent le raisonnement, l'esprit critique, la prise d'initiatives en autonomie guidée puis complète ainsi que la créativité.

Le professeur documentaliste met en œuvre des stratégies pédagogiques favorisant l'autonomie, l'initiative, le travail coopératif et le développement des compétences psychosociales des élèves. Ces stratégies pédagogiques visent notamment la production individuelle ou collective de documents ou d'objets médiatiques. Elles se caractérisent par la personnalisation des apprentissages, la prise en compte des pratiques et usages des élèves, l'interdisciplinarité et l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Les pratiques partenariales étant courante dans le métier de professeur documentaliste, les stratégies pédagogiques de co enseignement ainsi que le travail partagé en équipe seront aussi abordés.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (25h)

Politique documentaire et analyse des usages : apports théoriques en SIC sur la notion d'usage. Typologie des usages au CDI. Réflexion sur le développement d'usages diversifiés au CDI. Implications sur l'action du professeur documentaliste et ses objectifs de politique documentaire dans le cadre des textes réglementaires de son métier. Appui sur les usages observés en stage.

Semestre 2 (25h)

Pédagogies de l'EMI : productions documentaires et médiatiques : Apports sur les pédagogies de projet, pédagogie par le faire, pédagogie coopérative et pédagogie critique. Application par la conception et mise en œuvre d'un enseignement incluant un projet de production documentaire ou médiatique par les élèves. Les élèves stagiaires prendront à la fois le rôle d'élève et d'enseignant : ils produiront un objet documentaire ou médiatique et imagineront les stratégies pédagogiques à mettre en œuvre pour inclure la production d'un tel objet dans un enseignement scénarisé. Pour permettre la production et la réflexion sur les stratégies pédagogiques à adopter, des formats longs - type workshop - seront choisis pour ce cours.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 : → Capacité à établir un diagnostic en lien avec les usages du CDI et des perspectives d'action en politique documentaire en lien avec le stage ou une opportunité pédagogique donnée.

Semestre 2 : → Capacité à accompagner les élèves, par des stratégies pédagogiques, à la production documentaire et médiatique en EMI.
→ Production d'un objet médiatique ou documentaire – Scénarisation et analyse réflexive de l'enseignement conçu et des apprentissages expérientiels et scolaires réalisés dans le contexte de la production -

La progression de l'UE vise à atteindre, tout au long de la formation en master, un niveau d'acquisition nécessaire pour débuter dans le métier concernant les compétences listées dans le référentiel des compétences des enseignants et spécifiquement des professeurs documentalistes.

4- Bibliographie indicative

Les ouvrages de la bibliographie programme du concours constituent une première liste d'ouvrages incontournables. https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-externes-bac3-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-1402

Cette bibliographie sera complétée par chaque enseignant au sein des différents cours.

UE 2.3	Intégration du numérique dans les pratiques disciplinaires

1- Objectifs poursuivis

L'objectif de cette UE est double : développer les compétences numériques professionnelles des étudiants et leur permettre de développer les compétences numériques de leurs élèves.
La formation prend en compte les outils numériques et leurs contextes d'usage. Les étudiants sont formés à l'usage pédagogique des outils et ressources numériques. **La formation intègre une évaluation basée sur une mise en œuvre professionnelle et la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation.**
Le semestre 2 se concentre sur l'usage concret du numérique et de l'IA au service de la pratique enseignante : organisation de la classe, gestion du temps d'enseignement et travail préparatoire optimisé (conception de cours, veille professionnelle, ressources...).

2- Contenus détaillés

Semestre 2 (10h)

- Découvrir le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) et le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN-Édu). Articulation Digcomp, CRCN, Pix et Digcompedu, CRCN-Édu et Pix+edu. (CM)

- Manipuler l'environnement numérique de travail (ENT) dans ses dimensions pédagogiques, collaboratives et administratives, en respectant les cadres institutionnels et réglementaires.
- Prendre en main des outils numériques mobilisables afin de collaborer entre professionnels de la discipline ou autres personnels de l'éducation. Analyse des limites juridiques inhérentes à l'utilisation de ces outils.
- Découvrir et manipuler le matériel numérique enseignant nécessaire à la discipline (VPi, robot pédagogique, baladodiffusion...)
- Explorer les potentialités de l'IA dans la conception et la mise en œuvre de situations d'enseignement/apprentissage propres à chaque discipline
- Comprendre les principes de fonctionnement de l'intelligence artificielle et en analyser de manière critique les apports, les limites, les enjeux éthiques et pédagogiques,
- Concevoir et optimiser des prompts pertinents pour mobiliser efficacement l'IA
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage du numérique et de l'IA dans un cadre scolaire.
- Sélectionner des ressources documentaires numériques et vérifier leur fiabilité, leur conformité juridique et leur authenticité. Mettre en œuvre une démarche de veille pédagogique et professionnelle.

- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Sensibiliser les apprenants au respect de ce cadre juridique.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

- Sait reconnaître les domaines et compétences du CRCN en jeu dans une activité numérique.
- Peut encadrer l'usage de l'IA dans le respect des cadres institutionnels et éthiques.
- Est capable d'identifier les fonctionnalités et les usages de l'ENT pour favoriser le travail en équipe, les activités pédagogiques en classe ainsi que la communication avec les élèves et leurs familles, dans le respect du cadre juridique en vigueur
- Peut rédiger un prompt optimisé générant une réponse pertinente pour un objectif pédagogique précis (grille : contexte, rôle, format, contraintes), et identifier les limites éthiques de cette requête.
- Est capable de produire une fiche critique d'un outil numérique/IA en lien avec sa discipline (technicité, pédagogie, risques RGPD) et d'y inclure des recommandations d'usage.
- Sélectionne et mobilise des ressources numériques pertinentes en vérifiant leur fiabilité, leur conformité juridique et leur authenticité
- Connaît et applique les cadres juridiques, éthiques et de sécurité dans l'usage des technologies numériques

4- Bibliographie indicative

Évaluer, développer et certifier les compétences numériques, Page Eduscol,

Les intelligences artificielles et leurs usages en éducation, Page Eduscol,

En fonction des parcours disciplinaires, les formateurs de chaque discipline complèteront cette liste avec des ressources plus spécifiques.

BCC 3 – S'adapter pour agir dans un cadre institutionnel

UE 3.1	Agir dans un cadre institutionnel

1- Objectifs poursuivis

L'UE 3-1 du BCC-3 rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par le RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ du 28 mai 2026, fixant le cadre des formations dispensées pour les blocs 2,3 et 4 au sein des masters M2E mention second degré. Cette UE s'inscrit totalement dans le Bloc 3, et elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master M2E est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1er juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République**

La finalité de l'UE 3-1 est de faire de cette connaissance et de la transmission des valeurs de la République les fondements d'une culture professionnelle commune à tous les étudiants de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif intervenant en EPLE. Les enseignements seront réalisés en groupe inter-parcours/mention.

Les grands objectifs sont les suivants :

Devenir acteur du service public d'éducation

- **INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE**
- **CONNAÎTRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION**
- **CONNAÎTRE LE SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS POUR MIEUX Y INSCRIRE SON ACTION**
- **INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'ÉQUIPE ET PARTENARIALE**
- **CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITÉ AVEC LES FAMILLES**
- **AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (30h)

• Transmettre les principes et les valeurs de la République dans le cadre scolaire

- Contribuer à promouvoir l'engagement des élèves et leur participation à la vie de l'école pour faire vivre les principes et valeurs de la République et le respect d'autrui.
- Faire vivre la valeur de liberté en favorisant une école émancipatrice et la construction d'un esprit critique.
- Faire vivre la fraternité en favorisant le vivre ensemble.

• Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'École pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement

- Connaître la Charte de la laïcité à l'école et la faire partager aux élèves.
- Comprendre les dimensions juridiques, historiques, philosophiques de la laïcité et les contextes de son application.
- Identifier les personnes ressources et les dispositifs d'accompagnement à l'enseignement de la laïcité.

• Tenir compte du cadre juridique en vigueur dans l'exercice de ses missions

- Respecter les droits et obligations des fonctionnaires, en tant qu'agent du service public d'éducation.
- Comprendre la déontologie professionnelle des agents du service public.
- Adapter sa posture professionnelle et prendre des décisions éclairées en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.

• Connaitre le système éducatif français pour mieux y inscrire son action

Connaître le fonctionnement des établissements scolaires.
• Se situer et situer l'établissement en fonction de son contexte local (collectivités, services déconcentrés, etc.).

Semestre 2 (27h)

• Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'École pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement

- Concevoir et mettre en œuvre individuellement et collectivement des actions pour aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances.
- Mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité afin de saisir les situations d'enseignement ou de vie scolaire comme des opportunités pour expliquer aux élèves le sens, la valeur et les règles du principe de laïcité.
- Repérer les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité et valeurs de la République et apprendre à y réagir.

- **Connaitre le système éducatif français pour mieux y inscrire son action**

- Connaître le système éducatif français (approches historique, sociologique, philosophique et juridique) et le situer par rapport aux systèmes éducatifs européens, notamment par la connaissance des évaluations internationales.

• Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale

- Coopérer avec l'équipe de vie scolaire.

• Construire des relations de qualité avec les familles

- Comprendre la notion de coéducation pour coopérer avec les familles.
- Créer, entretenir et pérenniser une relation de confiance avec les parents en tenant compte de la diversité des familles.

• Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'Enfance

- Connaître les droits des enfants et les textes qui les définissent.
- Connaître les principes de la protection de l'enfance et ses acteurs.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant devra faire la preuve dès son entrée en formation en qualité d'élève fonctionnaire qu'il fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier.
Pour ce faire, il devra **mobiliser et articuler** les différents contenus du semestre pour construire le cadre de ses actions.
Il sera **capable de rendre compte** de sa réflexion au travers d'un écrit individuel

L'étudiant sera capable d'**accompagner les élèves** dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.
Il **démontrera** au travers de travaux de groupe évalués qu'il est capable d'**adopter** une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec ses interlocuteurs en travaillant en équipe.

Il **participera** à la réflexion et au travail collectif afin de **construire** son identité professionnelle, évaluée au travers d'un oral individuel.

4- Bibliographie indicative

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence à ses étudiants en TD.

UE 3.2	Adapter ses pratiques pédagogiques au contexte

1- Objectifs poursuivis

L'UE 3-2 rassemble les enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie du bloc 2 décrite par le référentiel du 28 mai 2026 fixant le cadre des formations dispensées au sein des masters M2E à destination de tous les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires de master de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif. Les enseignements seront dispensés en groupe inter-parcours/mention.
La mise en place de ces enseignements reprenant l'entièreté du bloc 2 du référentiel constitue une exigence forte de la réforme de la formation du professorat du second degré, car elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Cet objectif doit se traduire par la constitution progressive **d'une culture professionnelle partagée** par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation qui s'appuie sur des **objectifs**, des **valeurs** et des c**ompétences communes** mais aussi sur la **(re)connaissance des spécificités** et **des complémentarités** qui en découlent, et qui sont au cœur de tout travail collaboratif.
La finalité de cette UE 3-2 est la construction de compétences professionnelles orientée et traversée par les compétences du bloc 2 du référentiel. Ces compétences professionnelles sont précisées pour la suite dans le référentiel du 1er juillet 2013 qui présente dans une première partie les 14 compétences communes attendues des professeurs et personnels d'éducation.
La voie professionnelle présente des spécificités telles que l'alternance, la co-intervention et un enseignement professionnel tourné vers le monde économique, incluant un enseignement sur des plateaux techniques. La formation des titulaires du CAPLP se doit d'intégrer ces dimensions. Une partie spécifique du bloc 2 « Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves » leur est consacrée pour un nombre d'heures compris entre 15 % et 20 % de l'horaire total du bloc. Cette formation spécifique ouverte à tous les étudiants ayant un intérêt pour la voie professionnelle et ceux susceptibles d'enseigner en sections de techniciens supérieurs, s'inscrit dans le volume horaire du bloc 2, dans une logique de différenciation selon les parcours des étudiants. Cette spécificité sera travaillée et mise en œuvre au semestre 4, avec des groupes constitués uniquement de fonctionnaire stagiaire intervenant en lycée professionnel, plus des fonctionnaires stagiaires pouvant être intéressés par cette spécificité.
Pour synthétiser, l'UE 3-2 a pour objectif de permettre aux étudiants d'adapter leur pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves en développant les points suivants :
CONNAÎTRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES
METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT
ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ÉLÈVE
CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU CLIMAT SCOLAIRE
ENSEIGNER EN VOIE PROFESSIONNELLE (15 à 20 % de l'EC-3-2)

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (20h)

• **Acquérir les principaux repères sur le développement de l'adolescent.**
-Connaître les différentes dimensions de l'apprentissage des élèves (cognitive, langagière, sociale, affective et motrice).

- Prendre en compte dans sa pratique les caractéristiques sociales et culturelles de l'adolescence.

• **Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement.**
- Connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages (métacognition, mémorisation, motivation, impact des émotions dans les apprentissages, fonctionnement de l'attention, charge cognitive).

• **Contribuer à la fluidité du parcours scolaire au service de la réussite des élèves :**
- Comprendre le rôle du conseil pédagogique, du conseil école-collège, des conseils de classe notamment dans l'organisation de la continuité des apprentissages et la gestion des transitions scolaires.
- Comprendre les objectifs et le fonctionnement de ces instances.

• **Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement.**
- Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage dans le cadre des programmes ou référentiels scolaires.

• **Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves :**
- Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance, programmation, progression, évaluations).

• **Accompagner les élèves pour qu'ils s'engagent dans un travail personnel.**

Semestre 2 (30h)

• **Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves :**
- Apprendre aux élèves à utiliser des stratégies d'apprentissage.

• **Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'école pour tous.**
- Intégrer dans sa pratique l'accessibilité des enseignements pour favoriser les apprentissages de tous les élèves.
- Comprendre et mobiliser les principes de l'école pour tous (accessibilité/compensation).
- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et en connaître les principales modalités.
- Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves : identifier les processus cognitifs clés, repérer les difficultés d'apprentissage, concevoir des adaptations pédagogiques.

• **Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves :**
- Élaborer et utiliser des évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves.
- Réfléchir aux impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement et la confiance en soi des élèves.

• **Contribuer à la mise en œuvre des éducations transversales :**
- Connaître les parcours éducatifs et les éducations transversales et leurs finalités : éducation à la citoyenneté, éducation à l'orientation, éducation à la santé, EAC, EVARS, EMI, EDD, éducation à la défense, etc.
- Comprendre leur contribution aux enseignements et à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

• **Favoriser une coéducation dans le respect du cadre réglementaire et institutionnel :**
- Communiquer avec les élèves et leur famille, de façon explicite et adaptée notamment sur la progression des apprentissages et les projets pédagogiques - Travailler avec les familles pour construire un parcours adapté aux aspirations et aux aptitudes des élèves.
- Favoriser la participation des familles à la scolarité de leur enfant et la vie de l'établissement à travers les différentes instances.

• **Prévenir le décrochage scolaire :**
- Connaître l'existence des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire en collège comme au lycée (dont professionnel) et les interlocuteurs à mobiliser.
- Connaître les droits et les obligations des familles et des professeurs dans le cadre scolaire au service de la réussite des élèves.
- Mettre en œuvre des gestes professionnels qui favorisent la persévérance scolaire dans le cadre de son enseignement, de la vie de classe et de l'établissement.

• **Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages :**
- Savoir reconnaitre et gérer les émotions des élèves et les sources de tension.
- Savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein.

• **Assurer la sécurité et le bien-être des élèves :**
- Prévenir et traiter les situations de violence et de harcèlement.
- Gérer les conflits en mobilisant les interlocuteurs pertinents.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant sera capable d'**identifier** en stage et en formation, les enjeux et les principes en tension dans des contextes professionnels variés.
Pour ce faire il devra **mobiliser et articuler** les différents contenus du semestre afin d'étayer sa réflexion.
Il sera **capable de rendre compte** de sa réflexion au travers d'un écrit individuel

L'étudiant sera capable d'**accompagner les élèves** dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
Il devra faire le lien entre le stage et la formation afin **d'assurer la progression** dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés
Dans la construction de son identité professionnelle, il devra comprendre comment **installer et entretenir** un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

4- Bibliographie indicative

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence à ses étudiants en TD.

BCC 4 – Développer sa réflexivité professionnelle pour ajuster ses pratiques

UE 4.1	Préparer et exploiter le stage

1- Objectifs poursuivis

L'UE 4-1 s'inscrit dans les 4 blocs du référentiel de formation du 8 octobre 2025 fixant le cadre des formations des masters M2E. Ce référentiel précise que « les stages sont préparés, exploités et analysés à la lumière des enseignements dispensés, afin de permettre une découverte progressive du métier ». Les enseignements seront dispensés par parcours de formation et s'articulent avec l'ensemble des Blocs de la maquette de formation mais plus particulièrement avec les enseignements de l'UE 4.2 « Analyser au travers de la réflexivité professionnelle »

La mise en place de ces enseignements structure une formation dont les axes sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré.

L'UE 4-1 a pour objectif d'accompagner progressivement les futurs enseignants dans leur entrée dans le métier à travers une préparation réfléchie des périodes de stage et une exploitation formative des situations vécues sur le terrain. Il vise à articuler les apports théoriques de la formation avec l'expérience pratique en milieu scolaire, afin de favoriser le développement de compétences professionnelles solides et réflexives et l'adoption d'une posture professionnelle intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.

Plus précisément, ces enseignements permettent aux étudiants de se préparer aux exigences du stage en les aidant à comprendre le fonctionnement de l'institution scolaire, le rôle et les responsabilités de l'enseignant, ainsi que les attentes liées à l'observation et à la prise en charge progressive de la classe. Ils les amènent à conscientiser les enjeux relatifs à la conception de séances d'enseignement adaptées aux élèves et aux programmes, tout en tenant compte des enjeux institutionnels, éthiques, didactiques, pédagogiques et éducatifs.

L'exploitation du stage vise à développer les capacités d'observation et d'analyse des pratiques professionnelles. Les étudiants sont amenés à prendre du recul sur leurs actions et leurs observations, à identifier les réussites et les difficultés rencontrées, et à mobiliser des cadres théoriques pour mieux comprendre les situations d'enseignement-apprentissage. Ces enseignements dispensés par parcours disciplinaire favorisent également l'échange et la mutualisation des expériences entre pairs, dans une perspective de co-construction des savoirs professionnels.

Enfin, ces enseignements contribuent à la construction de l'identité professionnelle des futurs enseignants, en les engageant dans une démarche réflexive continue, indispensable à l'évolution de leurs pratiques et à leur développement professionnel tout au long de la carrière.

Pour synthétiser, l'UE 4-1 a pour objectif d'accompagner les étudiants dans la préparation réfléchie des périodes de stage et de leur démarche d'enseignement ainsi que de les aider à élaborer des observations outillées comme point de départ des retours réflexifs à engager dans toutes les dimensions du métier (didactique, pédagogique, éthique et institutionnelle).

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (9h)

CM « Modalités de stage Posture et éthique professionnelle de l'étudiant en stage SOPA (Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée) ».

TD

1. Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux obstacles d'apprentissage

- élaborer une observation technique de la démarche d'enseignement, centrée sur l'observation et la description des tâches

2. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action

- Connaître le fonctionnement des établissements scolaires (prérogatives des principaux acteurs et fonctionnement des principales instances de l'établissement)

Semestre 2 (9h)

TD

Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux obstacles d'apprentissage

- Concevoir et planifier son enseignement (Programmes séquence -leçons)

- élaborer une progression (à partir des 4 étapes de la maîtrise d'une compétence : découvrir – comprendre, approfondir et produire) choix des compétences conception des évaluations, structuration des compétences et des leçons

- élaborer un canevas d'observation portant sur le processus didactique et d'apprentissage :

Processus élève -savoir, le contrat didactique. Les prérequis des élèves, les situations d'apprentissage, activité de réinvestissement, bilan de séance.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant sera capable **d'adopter une attitude et un positionnement d'adulte responsable** dans la classe et l'établissement et de répondre aux exigences du stage.

L'étudiant sera capable de concevoir et de mobiliser **un canevas d'observation**

L'étudiant sera capable **de prélever des indicateurs techniques (règles métier) relatifs à la démarche d'enseignement** afin d'étayer ses futures analyses

L'étudiant est capable **d'identifier le type d'établissement et ses spécificités. (Projet d'établissement)**
L'étudiant est capable **de se repérer et de respecter les procédures internes** de son

établissement de stage

L'étudiant sera capable de **mener une observation centrée sur les processus d'enseignement / apprentissage** référés à un contenu disciplinaire.

L'étudiant sera en mesure **de concevoir et planifier son enseignement** dans le respect des programmes
- Concevoir une progression
- Concevoir une leçon, notion « d'alignement » pédagogique (objectifs outils-méthodes et évaluation)

L'étudiant sera capable **d'identifier la logique de la séquence et d'observer l'activité des élèves et les difficultés rencontrées** et ainsi il évitera de se projeter à la place de son tuteur.

4- Bibliographie indicative

Références Institutionnelles

- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (2013)
- Programmes scolaires (cycles 3, 4 et cycle Lycée)
- Documents Eduscol

Références scientifiques

- Altet, M. *L'analyse de pratiques professionnelles*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Bucheton, D. & Soulé, Y. *Les gestes professionnels de l'enseignant : un multi-agenda de préoccupations enchâssées*, ESF, 2009.
- Houssaye, J. *Le triangle pédagogique*, ESF, 2014.
- Perrenoud, Ph. *Développer des compétences professionnelles à l'école*, ESF, 2013.
- Postic M., De Ketele J-M., *Observer les situations éducatives*, PUR, 1988.
- Chaliès, S. **Accompagner le développement professionnel des enseignants débutants**, De Boeck, 2019.

UE 4.2	Analyser par la réflexivité professionnelle, irriguée par la recherche

1- Objectifs poursuivis

L'UE 4-2 du BCC 4 rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par le RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ du 28 mai 2026, fixant le cadre des formations dispensées pour les blocs 2,3 et 4 au sein des masters M2E mention second degré. Cette EC s'inscrit totalement dans le Bloc 4, et elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une analyse des gestes professionnels de l'enseignant au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master M2E est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation du 1er juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la réflexivité professionnelle.**
La finalité de l'UE 4-2 est de développer la posture réflexive chez les élèves fonctionnaires afin qu'ils puissent réguler et ajuster leurs gestes professionnels au service de la réussite de tous les élèves. Les enseignements seront réalisés en TD disciplinaire.

Les objectifs visés pour les 4 semestres sont les suivants :

- **EFFECTUER UN RETOUR RÉFLEXIF SUR UNE SITUATION D'ENSEIGNEMENT VÉCUE**
- **REPÉRER ET COMPRENDRE LES RÉUSSITES, LES MARGES DE PROGRÈS D'UNE PRATIQUE ET FORMULER DES PISTES D'AMÉLIORATION**
- **TESTER, ÉVALUER ET RÉGULER COLLECTIVEMENT DES DÉMARCHES ET DES OUTILS**

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (18h)

(Analyse de la régulation à partir de l'observation de la classe et du professeur) :

• **Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue**
- Évaluer et réguler des activités menées en stage à partir de l'observation de la classe (régulation)
- Identification des premiers dilemmes professionnels en lien avec le stage

• **Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'amélioration**
- Analyse de la régulation des apprentissages

• **S'initier à la démarche réflexive**
- Initiation aux outils d'analyse de pratique
- Elaboration d'outils pour observer les postures de l'enseignant

Semestre 2 (18h)

(Analyse de la planification des apprentissages : de l'observation de la classe à l'observation d'une séance, de l'observation du professeur à l'observation des élèves) :

• **Effectuer un retour réflexif sur une situation d'enseignement vécue**
- analyse à partir de supports audio et/ou vidéo des séances menées en stage autour des domaines et compétences disciplinaires

• **Approfondir la démarche réflexive**
- élaboration d'outils pour analyser les invariants d'une fiche de préparation

• **Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'amélioration**
- apports du formateur d'articles et de références scientifiques issus de la recherche pour analyser et modifier ses pratiques, notamment dans la régulation et la planification de ses apprentissages

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant identifie **les finalités de l'analyse réflexive** et parvient à en distinguer les **composantes**.
Il est capable **de mobiliser un cadre d'analyse de pratique pour éclairer une situation observée.**
Il conçoit des outils d'observation et les utilise.
Il relie certains choix pédagogiques aux effets observés sur l'activité des élèves.
L'étudiant est capable d'analyser les invariants d'une fiche de préparation dans l'élaboration et la conduite d'une séance d'enseignement apprentissage **en repérant les écarts entre la préparation et le réalisé.**
Il s'appuie sur **des ressources scientifiques issues de la recherche** pour questionner, justifier et faire **évoluer** ses pratiques d'enseignement, en établissant des liens explicites entre apports théoriques et situations observées ou vécues en stage.
Il **analyse de manière argumentée des fiches de préparation et des séquences** (du professeur stagiaire et/ou du tuteur), en évaluant leur cohérence, leur progressivité et leur capacité à prendre en compte les besoins des élèves.

4- Bibliographie indicative

Paquay, L., Altet, M., Charlier, E. et Perrenoud, Ph. (dir.) (1996) *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies? Quelles compétences?*, Bruxelles, De Boeck.

Paquay, L. et Sirota, R. (dir.) (2001) Le praticien réflexif. La diffusion d'un modèle de formation, Numéro thématique de *Recherche et formation (INRP, Paris),* n° 36.

Perrenoud, Ph. (1994) *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan.

Schön, D. (1993) *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Éditions Logiques.

Altet, M (1996) Les dispositifs d'analyse des pratiques pédagogiques en formation d'enseignants : une démarche d'articulation pratique-théorie-pratique, in Blanchard-Laville, C. & Fablet, D. (dir.) *L'analyse des pratiques professionnelles,* Paris, L'Harmattan, pp. 11-26.

Altet, M. (1992) Une formation professionnelle par l'analyse des pratiques et l'utilisation d'outils conceptuels issus de la recherche : modes cognitifs et modes d'ajustement, *Les Sciences de l'Éducation pour l'ère nouvelle*, n° 1-2, pp. 27-58.

Goigoux, les cinq focales, https://inspe.uca.fr/formation/cinq-focales-un-mini-mooc

UE 4.3	Interprétation par les pratiques de la recherche disciplinaire à visées professionnelles

1- Objectifs poursuivis

L'objectif principal de la formation « à » et « par » la recherche pour les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires, est de développer un regard critique sur les pratiques professionnelles par une activité d'initiation à la recherche, afin d'acquérir des compétences en lien avec le métier de professeur du second degré. Ce travail d'exploration et de réflexion débute en M1 et est approfondi en M2 ; il aboutit à la rédaction d'un mémoire de master.

L'élaboration d'un mémoire sur deux années doit contribuer au développement professionnel en formant des futurs professionnels aptes à s'interroger sur leurs pratiques et à mettre en place un protocole de recherche. Cette initiation à la recherche permet à de futurs professionnels de se familiariser avec les démarches scientifiques et de s'approprier les questions, les méthodologies, les outils et les résultats produits par les chercheur.es ; elle contribue à développer un regard informé et distancié sur les pratiques professionnelles.

Le mémoire est un élément structurant qui témoigne des différentes étapes inhérentes à toute démarche scientifique et réflexive. La réflexion engagée tout au long de son élaboration, de l'écriture et lors de la soutenance, permet aux étudiant.es de montrer leurs capacités à engager et s'engager dans une démarche de recherche scientifique, et à tisser des liens entre la pratique professionnelle et les données issues de la recherche autour d'un objet précis.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (19h)

Les enseignements du **premier semestre** viseront à faire comprendre ce que signifie une démarche de recherche, en exposant ses enjeux et la pluralité des recherches en éducation à partir de travaux de recherches. Il s'agira d'accompagner les élèves fonctionnaires dans de premières lectures indispensables pour établir un projet de mémoire en lien avec l'exercice du métier où devra figurer une première formulation de la problématique étayée par les lectures réalisées.

Semestre 2 (17h)

Les enseignements du **second semestre** sont centrés sur les cadres de référence, à partir de travaux de recherche variés par leur méthodologie comme par leur problématique, de manière à nourrir la réflexion des élèves fonctionnaires sur les fondements théoriques de leur mémoire.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Attendu de fin de semestre 1 : **projet de mémoire** (4 à 6 pages) en lien explicite avec au moins un autre BCC de la maquette, en cohérence avec le cadre théorique dispensé dans les enseignements du BCC4-3. Il s'agit ici d'être capable de s'appuyer sur de premières lectures

de recherche pour définir un questionnement de recherche et une problématique liant dimension scientifique et enjeux professionnels.

Le semestre 2 doit permettre d'aboutir à un **rapport d'étape** correspondant à la première partie du mémoire (cadre théorique). D'un minimum de 10 pages, il est évalué par le directeur / la directrice de mémoire. À ce rapport est adossée une **présentation orale** obligatoire du cadre théorique, individuelle. Cette présentation d'au moins 10 minutes est évaluée par l'enseignant.e prenant en charge l'enseignement durant lequel elle est effectuée, en lien avec le directeur/la directrice de mémoire et le/la responsable de parcours, et dans une logique d'échange et de partage autour des projets au sein du groupe d'étudiants. Il s'agit ici d'être capable d'expliquer son projet de mémoire et ses fondements théoriques en dégageant ses apports professionnels présumés.

4- Bibliographie indicative

Sur la place et le rôle du mémoire dans la formation des enseignants :

Colin, D. et Dolignier, C. (2019). Le mémoire d'initiation à la recherche en formation d'enseignants de lettres. Entre posture de praticien et positionnement scientifique. Le français aujourd'hui, 204, 37-50. DOI : 10.3917/lfa.204.0039

Delarue-Breton, C. (2014). Le mémoire de master MEEF : un nouveau genre universitaire ? Diversité, 177, 50-54. https://www.persee.fr/doc/diver_1769-8502_2014_num_177_1_8351

Doussot, S. & Vezier, A. (2016). Le séminaire de recherche : un lieu pour structurer la formation à l'enseignement autour de l'articulation théorie et pratique. *Recherches en éducation,* (HS9) https://doi.org/10.4000/ree.9957

Jorro, A. & Tutiaux-Guillon N. (2015). Savoirs profanes, savoirs scientifiques dans la formation des enseignants. *TransFormations*, n° 13-1 : https://cnam.hal.science/hal-02008280/document

Stumpf, A. **et** Meia, J.-S. (2025), Intégration de la recherche en formation à l'enseignement : entre prescription et utilité. Éducation et socialisation (77). DOI : https://doi.org/10.4000/14ro7

Contacts

Responsables de mention second degré Master Enseignement et Education

Bruno DEBEIRE : bruno.debeire@univ-lille.fr

Guillaume JOUVE : guillaume.jouve@univ-lille.fr

Responsable Master Enseignement et Education parcours Documentation

Agathe VUATTIER DUJARDIN : agathe.dujardin@univ-lille.fr

Gestionnaire de scolarité

Adresse mail générique : inspe-scolarite-villeneuve@univ-lille.fr

Julien JACQUELOOT : julien.jacqueloot@univ-lille.fr